

FORMULE 74E
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

AFFIDAVIT D'ÉTAT

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
(nom du défunt)

je soussigné, _____
(nom)

de _____, au Manitoba,
(ville/village)

DÉCLARE SOUS SERMENT CE QUI SUIT :

1. Je suis un exécuteur testamentaire désigné dans le document joint au présent affidavit comme pièce « A », lequel document est daté du _____ et est censé être le dernier testament de feu _____ qui est décédé le ou vers le _____ et qui, au moment de son décès, avait son lieu de résidence habituelle au Manitoba.
(date)
(nom du défunt)
(date)

2. J'ai trouvé le testament comme suit *(expliquer où et quand le testament a été trouvé)* :

3. Le testament est, actuellement et à toutes fins utiles, dans le même état que lorsque je l'ai trouvé, et à ce moment-là, j'ai constaté ce qui suit *(décrire les modifications, effacements, oblitérations ou interlinéations non attestés et les dommages qui ont été subis par le testament, le cas échéant)* :

4. Je crois que les modifications, effacements, oblitérations ou interlinéations non attestés et que les dommages visibles qui ont été subis par le testament, le cas échéant, ont été faits :

- avant ou au moment de la passation du testament par le défunt;
- après la passation du testament par le défunt;
- avant que le testament ait été remis en vigueur par le défunt conformément à l’alinéa 20(1)a de la *Loi sur les testaments*;
- avant la passation de tout codicille faisant partie du testament qui est joint au présent affidavit comme pièce « A ».

5. Ce que je crois, et que j’ai indiqué ci-dessus, repose sur les faits et les renseignements suivants :

6. Je crois que les modifications, effacements, oblitérations ou interlinéations non attestés et que les dommages visibles qui ont été subis par le testament, le cas échéant, ont été faits comme suit ou pour les raisons suivantes *(fournir des renseignements au sujet des raisons ou des circonstances des modifications, effacements, oblitérations ou interlinéations et des dommages, et justifier ces affirmations) (ne pas inclure ce paragraphe si le déposant ne dispose d’aucun renseignement à ce sujet) :*

Déclaré sous serment, ou affirmé solennellement, devant moi

à _____,
(ville/village)

au Manitoba, le _____.
(date)

Signature du déposant

Notaire public/commissaire à l’assermentation dans et pour la province du Manitoba
Ma commission se termine le _____.
(date)